

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 OCTOBRE 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Signature d'une  
convention-cadre avec  
l'Association « C'est  
Notre Histoire –  
Spectacles et créations »  
pour l'organisation d'un  
spectacle biennal**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 octobre 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 28 octobre 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 octobre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 16 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 octobre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY\*, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT\*, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur LEBRAY (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2008)

\*Monsieur HAÏAT (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal du 10 juillet 2008, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC  
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY

Secrétaire de Séance :

Monsieur PERRAULT

**N° DE DOSSIER** : 08 H 02

**OBJET** : SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE AVEC L'ASSOCIATION  
« C'EST NOTRE HISTOIRE – SPECTACLES ET CREATIONS » POUR  
L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE BIENNAL

**RAPPORTEUR** : Monsieur BATTISTELLI

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

L'Association « C'EST NOTRE HISTOIRE » a réalisé, en 2007, un spectacle « son et lumière » intitulé « Les Clefs du Château », dans le parc du Domaine National.

Le succès de ce spectacle a montré la nécessité, pour l'Association et la Ville, d'organiser leur collaboration pour assurer un meilleur accueil du public, dans le respect des règles de sécurité requises.

Un nouveau spectacle est prévu en juin 2009. L'histoire de la Ville servira de fil conducteur au scénario et permettra au public de redécouvrir ses aspects méconnus.

C'est pourquoi il est proposé de signer une convention définissant les apports de la Ville et de l'Association et les obligations de chacune des parties pour des spectacles programmés tous les 2 ans.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame GOMMIER ne prenant pas part au vote,

AUTORISE, Monsieur le Maire à signer la convention-cadre avec l'Association « C'EST NOTRE HISTOIRE », ainsi que les annexes concernant les modalités de chaque édition biennale.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC